



## HELP ! Augmentation de charges de 170% sans avertissement !!!!

Par **joncheres**, le **08/05/2010** à **10:11**

Bonjour,

Je viens de recevoir le décompte de charges 2009 et surprise : 316€ en plus à payer !!!!

L'immeuble a 30 ans, les charges n'avaient jamais bougé et d'un coup, on me rajoute la femme de ménage alors qu'on est au rez de chaussée et qu'on ne sort pas dans le hall de l'immeuble.

Je sais que c'est une charge générale à répartir au tantième mais passer 5 mn par semaine à donner un coup de balai vite fait sous des arcades ou toute la ville passe... c'est un peu cher payé !!!

N'avait-on pas à nous prévenir ???

Merci de m'aider...

Par **cosant**, le **10/05/2010** à **08:40**

Combien de lots contient votre résidence et combien d'heures fait votre femme de ménage ou société de nettoyage?

Si vous n'aviez pas de femme de nettoyage jusqu'ici vous avez dû voter ce choix en A.G.

Renseignez vous près du conseil syndical ou près du syndic? Votre augmentation est-elle due uniquement au ménage? Effectivement que vous utilisiez ou pas les communs vous devez payer votre part aux tantièmes de votre lot.